3.1. Identification des animaux avec propriétaire

Plusieurs milliers d'animaux perdus ou abandonnés sont accueillis annuellement dans les différents refuges du Québec. La majorité ne portent malheureusement aucune identification. En plus de **faciliter la recherche d'un propriétaire**, une identification peut également permettre d'**éviter à un animal de passer par un refuge**. Or, le passage d'un animal par un refuge, si bref soit-il, implique des risques (stress, transmission de maladies contagieuses, euthanasie, etc.) ainsi que des ressources de la communauté (temps/main d'œuvre, espace et argent). L'identification par micropuce devient aussi une preuve de propriété lors d'un vol ou d'un litige et permet de confirmer l'identité d'un animal provenant d'un éleveur. **Les risques associés à la mise en place d'une identification sont largement dépassés par les bénéfices associés.**

3.1.1. Micropuce

La micropuce est la seule méthode d'identification qui est standardisée et **permanente. Celle-ci devrait être implantée chez tous les chats et chiens**. Cette méthode d'identification est simple, rapide, sécuritaire et efficace. De la taille d'un grain de riz, la micropuce est hypoallergène et confortable pour l'animal. Elle détient un numéro d'identification unique et détectable à l'aide d'un lecteur (identification par radio-fréquence).

La détection d'une micropuce est aussi importante que sa mise en place. Il est extrêmement important d'intégrer la lecture **automatique** de tout animal présenté en refuge ou en établissement vétérinaire. En refuge, il est également primordial de répéter la lecture avant l'euthanasie, le cas échéant. En clinique, l'évaluation annuelle d'une micropuce est aussi recommandée afin de confirmer sa présence et son bon fonctionnement (1-2).

Il est de la responsabilité du **propriétaire** d'assurer tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou de propriétaire. En effet, le numéro d'identification de la micropuce est relié à une base de données et celle-ci doit être à jour afin de pouvoir retrouver le propriétaire de l'animal. Il faut savoir que certaines compagnies exigent des frais (*voir tableau 1 : Comparatif entre les compagnies*).

Pour encourager l'installation de micropuces, des journées de micropuçage peuvent être offertes. Des établissements vétérinaires offrent également le micropuçage à moindre coût lorsque la procédure est réalisée au moment du rendez-vous annuel ou de la stérilisation. Lors d'un rendez-vous avec un nouveau patient ou client, la micropuce devrait faire partie des différents sujets généraux à discuter. Scanner tous les animaux à la réception et afficher des documents explicatifs permettra également d'encourager la clientèle.

L'annexe 1 présente plus d'informations concernant les différentes compagnies, la normalisation internationale et les produits d'identification par radio-fréquence.

Site d'implantation (1-2) :

Chez le chat et le chien, la micropuce est installée dans **l'espace interscapulaire** au niveau de la ligne médiane dorsale.

Technique d'implantation (3) :

Des indications différentes sont possibles en fonction du type d'implanteur, se référer également au manuel d'instruction.

1- **Toujours scanner** l'animal afin de confirmer l'absence de micropuce avant d'en implanter une. Si aucune puce n'est détectée entre les scapulas, balayer entièrement le corps de l'animal (*possible migration de la puce ou implantation à un endroit non standard*). Maintenir le lecteur près de l'animal et balayer LENTEMENT par de courts mouvements circulaires.

2- Inspecter le sachet contenant l'aiguille et la micropuce afin d'en vérifier la stérilité.

3- Scanner la micropuce avant d'ouvrir le sachet afin de confirmer le fonctionnement de celle-ci et la concordance entre le numéro affiché sur le lecteur et celui présent sur les autocollants (code-barres).

4- Ouvrir le sachet de façon stérile et fixer l'aiguille à l'applicateur.

5- Placer l'animal en **position sternale** (et non en décubitus latéral) et assurer une contention minimale nécessaire.

6- Installer la micropuce au niveau interscapulaire en ayant le point d'entrée de l'aiguille tout juste crânialement aux scapulas. L'extrémité de l'aiguille doit pointer vers l'arrière-train de l'animal afin d'éviter un trauma au cou ou à la tête et d'éviter d'implanter la puce trop crânialement, ce qui lui permettrait de migrer vers le poitrail.

7- Insérer l'aiguille sous la peau de l'animal, injecter la puce et retirer en pinçant la peau autour de l'aiguille (ou de la puce si elle est bien palpable) pour empêcher le retrait de la puce (effet de succion possible). L'insertion de l'aiguille peut parfois être difficile étant donné le diamètre de l'aiguille (environ 16-18G). Appliquer une pression sur le site d'injection pendant quelques secondes pour éviter un saignement, puis faire un léger massage du site afin d'orienter la micropuce hors de la trajectoire d'implantation et éviter qu'elle puisse ressortir éventuellement.

   - Quoique rarement nécessaire, il est possible d'effectuer une anesthésie locale (xylocaïne 20mg/ml, 1mg/kg, attendre 5 minutes avant l'implantation).

8- Toujours **vérifier l'implantation** de la micropuce à l'aide du lecteur après avoir ébouriffé le poil localement pour déloger une micropuce qui serait resortie.

9- Il est recommandé d'apposer un autocollant dans le dossier médical et dans le carnet de santé de l'animal. Les autocollants supplémentaires sont remis au propriétaire.

Complications (très rares) (4-5-6) : selon les données récoltées depuis 1996 par la *Bristish Small Animal Veterinary Association*, sur plus de 4 millions d'animaux ayant reçu une micropuce ISO, seulement 391 complications ont été rapportées (6).

Réaction secondaire à l'implantation : hématome, infection, réaction inflammatoire exagérée.

Migration : la plupart des puces sont recouvertes d'une matière limitant leur migration. Si la puce a été incorrectement implantée, elle peut migrer au pourtour du cou, devant les épaules et au niveau de la poitrine. Dans de rare cas, elle peut migrer plus loin. C'est pour cette raison qu'il est important de balayer tout le corps si une puce n'a pu être identifiée entre les scapulas. Si l'on doute que la puce ne soit pas scannée lors d'une prochaine lecture (car à un endroit difficile d'accès ou loin du site standard), **il est généralement recommandé d'implanter une seconde micropuce à l'endroit standard. Il est important d'aviser la compagnie.**

Arrêt du fonctionnement de la micropuce : s'il est documenté que l'animal est bien identifié par une puce, rechercher celle-ci par manipulation, radiographie ou échographie afin de confirmer sa présence. Vérifier également que le lecteur est compatible et qu'il fonctionne correctement. Si la puce est non fonctionnelle, **il est important d'aviser la compagnie et il est généralement recommandé de laisser en place la micropuce non fonctionnelle et d'en implanter une deuxième.**

Tumeur : reste à confirmer, mais les effets positifs associés à la micropuce dépassent largement ce risque extrêmement faible.

3.1.2. Collier avec médaillon

Le collier avec médaillon est recommandé chez tous les chats et les chiens, d'intérieur et/ou d'extérieur, avec propriétaire. Ce type d'identification devrait être accompagné d'une identification permanente (micropuce) en raison des risques de pertes. De plus, le collier avec médaillon ne doit être utilisé que chez les animaux ayant un propriétaire afin d'effectuer un suivi adéquat de la sécurité du collier. En effet, l'ajustement est important dans les premiers jours et un collier perdu doit être remplacé rapidement (7). Ce marqueur, contrairement à la micropuce, est **facilement identifiable par tous** et peut permettre, entre autres, d'éviter le passage d'un animal dans un refuge.

3.1.3. Méthodes non recommandées

- **Étiquettes d'oreille** : risque de perte et d'infection.

- **Tatouage** : le tatouage n'est pas recommandé en raison de l'existence de la micropuce qui est une méthode beaucoup plus accessible, permanente (risque d'illisibilité des lettres et des chiffres à long terme) et moins douloureuse. Par ailleurs, il est important de savoir reconnaître un chien présentant un tatouage avec lettres et/ou chiffres (souvent au niveau de l'oreille ou du flanc) étant donné que ce mode d'identification demeure utilisé par les membres du « Canadian Kennel Club » (8).

ANNEXE 1 : Informations supplémentaires

Trois composantes sont essentielles : la micropuce, le transpondeur (lecteur) et la base de données. Une puce détient comme information un numéro d'identification unique et ce dernier est relié à une base de données Internet. Les micropuces et les transpondeurs sont des produits d'identification par radio-fréquence (IRF). La puce est passive et s'active au passage des ondes radioélectriques à basse fréquence du lecteur.

Auparavant, un lecteur provenant d'une compagnie ne pouvait lire la puce fabriquée par une autre compagnie. **Depuis 2005, au Canada, ces produits doivent être conformes à la norme de technologie de l'Organisation internationale de normalisation** (ISO 11784 et 11785) (9-10-11). Cette organisation établit et publie des normes internationales et l'objectif est que toute micropuce ISO, indépendamment du numéro du fabricant de la puce, puisse être lue par un lecteur ISO (indépendant de la marque du fabricant). La Coalition nationale sur les animaux de compagnie (CNAC) a participé à l'élaboration de ces codes. **Il est donc recommandé d'utiliser des produits IRF qui ont été testés avec succès et qui figurent sur la liste de produits reconnus par la CNAC (2-12-13)** (*voir annexe 2 : Reconnaissance des produits à identification par radio-fré quence*)

Le numéro d'identification est composé de 15 chiffres et les 3 premiers chiffres correspondent au code du fabricant (13).

À l'heure actuelle, il n'existe pas de base de données nationale coordonnée au Canada pour tous les animaux de compagnie et pas d'autorité réglementaire nationale pouvant assurer l'allocation et l'entretien des numéros d'identification individuels uniques. Il y a toujours deux fréquences de produits IRF sur le marché (134.2 kHz et 125 kHz) et tous les lecteurs ne sont pas efficaces à 100% pour détecter toutes les micropuces. Les lecteurs dits universels sont ceux pouvant détecter la fréquence ISO standard (FDX-B ; 134.2 kHz) et l'ancien standard canadien (FDX-A ; 125 kHz) et peuvent donc lire la grande majorité des puces électroniques d'anciennes et de nouvelles générations. Les lecteurs approuvés par le CNAC doivent être compatibles avec les nouvelles technologies (ISO 11784 et 11785) et l'ancienne technologie (125 kHz non crypté) (13).

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez consulter les documents de l'American Veterinary Medical Association, de l'American Animal Hospital Association et du CNAC (types de micropuces, renseignements sur la normalisation internationale et autres renseignements sur l'étude et l'évaluation des produits IRF) (6-13-14).

Annexe 2 : Reconnaissance des produits à identification par radio fréquence (1)

Fabricant/Distributeur	Modèle de puce (injectable)	Nom/modèle du transpondeur	Base de données d'identification des animaux
Pethealth Inc. 1-866-597-2424 (905) 842-2615 www.24petwatch.com	Allflex Injectable ISO FDX-B Allflex Injectable ISO FDX-B Mini-Chip *Manufacturer code:* **982**	Allflex Portable Allflex ScanFlex AFX-100 Reader	**Pethealth Inc.** 1-866-597-2424 (905) 842-2615 www.24petwatch.com
EIDAP Inc. 1-888-346-8899 (780) 467-2707 www.eidap.com	Trovan ID 162 ISO FDX-B *Manufacturer code:* **956** AEG ID 162 ISO FDX-B *Manufacturer code:* **968**	Trovan LID560 *Pet-Identifier ** *Pocket-Reader EX** *Portable Scan** *Reader RT100V2** * No longer Marketed	**EIDAP Inc.** 1-888-346-8899 (780) 467-2707 www.eidap.com
Microchip 4 Solutions Inc. 1-877-738-4384 (519) 348-8491 www.microchipsolutions.com	ISO FDX-B *Manufacturer code*: **952** ISO FDX-B *Manufacturer Code:* **939**	PetScan V2 PetScan V8	**Microchip 4 Solutions Inc.** 1-877-738-4384 (519) 348-8491 www.microchipsolutions.com
Petidco / Avid Canada The Microchip Company *(formerly Advanced I.D. Corp.)* 1-800-338-1397 (403) 264-6300 www.petidco.com	Identichip ISO FDX-B *Manufacturer code:* ***965*** ISO FDX-B Product code: 900015 *Manufacturer code:* **900** (shared) *Identification Code range:* 900.026.000.000.000 to 900.026.000.999.999	N/A	**Petidco / Avid Canada The Microchip Company** *(formerly Advanced I.D. Corp)* 1-800-338-1397 (403) 264-6300 www.petidco.com
Pethealth Inc 1-866-597-2424 (905) 842-2615 www.24petwatch.com *(as of September 1, 2009)*	Injectable ISO Destron FDX-B *Manufacturer code:* **985**	Destron Pocket Reader EX	**Pethealth Inc.** 1-866-597-2424 (905) 842-2615 www.24petwatch.com *(for microchips implanted after October 1, 2009)*
Datamars Inc. 1-781-281-2216 www.datamars.com www.petlink.net	Datamars TIP 8010 Datamars T-IT8100 Datamars T-IS 8010 Datamars Microfindr Slim Datamars Microfindr Value ISO FDX-B *Manufacturer code:* **981**	iMAX+ reader ISO MAX V reader Scanfindr OMNI MAX reader iMAX Black Label reader *(no longer marketed)*	**PetLynx Corporation** 1-866-738-5969 www.petlynx.net **Petlink International database** 1-877-738-5465 www.petlink.net

Société IDENT-TRAC Inc (514) 639-0774 1-877-906-3030 www.identrac.ca	EasyTrac-ID ISO FDX-B *Manufacturer code:* **967**	Petscan V5	**Société IDENT-TRAC Inc** 1-877-906-3030 (514) 639-0774 www.identrac.ca
Viaguard Inc (416) 691-4167 1-888-415-0554 www.accu-metrics.com http://via-pet.com/microchip-registration.php	ISO FDX-B Product Code: 900056 *Manufacturer Code:***900** (shared) *Identification Code range:* 900.108.000.000.000 to 900.108.000.999.999	N/A	**Viaguard Inc** 1-888-415-0554 www.accu-metrics.com http://via-pet.com/microchip-registration.php
SyrVet Canada (450) 361-1504 1-888-779-7838 http://www.syrvetcanada.ca	ISO FDX-B Manufacturer Code: **968**	N/A	**aZoome Identification** 1-844-429-6663 www.azoo.me

Tableau 1 : Comparatif entre les compagnies

EIDAP Brampton, Ontario		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	Aucun
	Enregistrement avec information additionnelle (maladie, autre adresse, photo, etc.)	14$ (6$ photo)
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	Aucun
Services		Téléphone et courriel
Langue(s)	Services	Français (+/-) et anglais
	Site Internet	Anglais
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Français et anglais
Médaille		Oui (nouvelle médaille sans frais)

Pethealth Inc. Oakville, Ontario		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	Aucun
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	18,95$
Services		Téléphone, courrier, Tweet et courriel
Langue(s)	Services	Français (+/-) et Anglais
	Site Internet	Anglais
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Anglais
Médaille		Oui (entre 11,95$ et 19,95$ pour une nouvelle médaille)

Microchip 4 Solutions Mitchell, Ontario		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	Aucun
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	Aucun
Services		Téléphone et courriel
Langue(s)	Services	Français (+/-) et anglais
	Site Internet	Français et anglais
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Français et anglais
Médaille		Oui (nouvelle médaille sans frais)

Petidco Calgary, Alberta		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	Aucun
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	25,24$
Services		Téléphone et courriel
Langue(s)	Services	Anglais
	Site Internet	Anglais
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Français et anglais
Médaille		Oui (9,52$ pour une nouvelle médaille)

Société IDENT-TRAC Inc Lachine, Québec		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	Aucun
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	Aucun
Services		Téléphone et courriel
Langue(s)	Services	Français (++)
	Site Internet	Français (+/- Anglais)
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Français et anglais
Médaille		Oui (nouvelle médaille sans frais)

Datamars/Petlink International Database Woburn, Massachusetts, USA		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	3 types d'enregistrement, les frais varient entre 0 et 19,99$
	Changement d'adresse	Aucun si fait en ligne
	Changement de propriétaire	19,99$
Si appel pour enregistrement ou pour modification par téléphone, frais de 4.95$ pour l'assistance à chaque fois.		
Services		Courriel seulement
Langue(s)	Services	Anglais
	Site Internet	Anglais
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Anglais
Médaille		Oui lors de la mise en place de la micropuce, mais pas de médaille de remplacement (offre d'autres types de médailles avec frais variables)

Viaguard Toronto, Ontario (8 février)		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	19$
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	Aucun
Services		Téléphone et Courriel
Langue(s)	Services	Français et Anglais
	Site Internet	Anglais (Français disponible, mais traduction par Google)
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	?
Médaille		Non

SyrVet Canada/aZoome Identification St-Alphonse-de-Granby, Québec		
Frais (+ taxes)	Enregistrement de base	20$ (inclut micropuce, médaille et carte d'identité)
	Changement d'adresse	Aucun
	Changement de propriétaire	Aucun
Services		Téléphone et courriel
Langue(s)	Services	Français (++) et Anglais
	Site Internet	Français et Anglais
	Documents informatifs (dépliants, etc.)	Français et Anglais
Médaille		Oui (5$ pour une nouvelle médaille et 15$ pour une nouvelle médaille et une nouvelle carte d'identité)
L'identifiant aZoo.me ID (enregistrement à la base de données) est plus qu'un enregistrement conventionnel puisqu'il est une preuve d'identité globale qui permet : - L'enregistrement de n'importe quel type d'identifiant (médaille municipale, médaille de rage, tatouage, micropuce, etc.) - L'accès à un système de recherche perfectionné qui permet de rechercher un animal selon n'importe lequel de ses identifiants et surtout selon la position géographique où il a été retrouvé - Lorsqu'un animal est perdu, automatiquement un avis de recherche est envoyé à tous les membres de l'escouade de recherche dans un rayon de 5 km et à tous les refuges/services animaliers participants dans un rayon de 50 km (40 refuges participants au Québec présentement)		

+/- : traduction douteuse
+ : compréhensible
++ : excellente

Bibliographie

(1) World Small Animal Veterinary Association : *Microchip Identification Guidelines* [page Internet]. Disponible au : http://www.wsava.org/guidelines/microchip-identification-guidelines. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(2) L'Association Canadienne des Médecins Vétérinaires (2014). *Énoncé de position : Identification des animaux à l'aide d'une micropuce*. [page Internet]. Disponible au : https://www.veterinairesaucanada.net/documents/identification-des-animaux-a-laide-dune-micropuce. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(3) Microchip 4 Solutions. Implant manual : *How to implant a microchip* [page Internet]. Disponible au : http://www.microchipsolutions.com/microchipsolutions.html. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(4) United Kingdom Veterinary Medicines Directorate (2014). *Microchip Adverse Event Reporting Scheme* [pageInternet]. Disponible au : http://www.vmd.defra.gov.uk/pdf/leaflet_microchip.pdf. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(5) World Small Animal Veterinary Association : *Microchip Safety and Efficacy* [page Internet]. Disponible au : http://www.wsava.org/sites/default/files/Microchip Safety and Efficacy.pdf. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(6) American Veterinary Medical Association (2013). *Microchipping of Animals* [page Internet]. Disponible au : https://www.avma.org/KB/Resources/Reference/Pages/Microchipping-of-Animals-Backgrounder.aspx. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(7) Lord, K.L., Griffin, B., Slater M.R., Levy, J.k. (2010). « Evaluation of collars and microchips for visual and permanent identification of pet cats », JAVMA, Vol 237, No. 4, August 15, p. 387-394

(8) Club Canin Canadien. *Code de pratiques pour éleveurs membres du CCC* [page Internet]. Disponible au : http://www.ckc.ca/fr/Elevage/Code-de-pratiques-pour-eleveurs-membres-du-CCC. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(9) Organisation internationale de normalisation : ISO 11784 et 11785 [page Internet]. Disponible au : www.iso.org. Dernière consultation le 30 avril 2016.

(10) World Small Animal Veterinary Association : *Microchipping - The importance of ISO* [page Internet]. Disponible au : http://www.wsava.org/sites/default/files/Microchipping - The Importance of ISO.pdf. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(11) World Small Animal Veterinary Association : *ISO 11784/11785 a Brief Historical Overview* [page Internet]. Disponible au : http://www.wsava.org/sites/default/files/ISO a Brief Historical Overview.pdf. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(12) Liste reconnue par la Coalition nationale sur les animaux de compagnie (2014). [page Internet]. Disponible au : http://www.ncac-cnac.ca/NCAC_Recognized_RFID_Products_Updated_Nov_27_2014.pdf Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(13) La Coalition nationale sur les animaux de compagnie : *Annexe 1 Processus de révision pour micro puces*. [page Internet]. Disponible au : http://www.ncac-cnac.ca/francais. Dernière consultation le 30 janvier 2016.

(14) American Animal Hospital Association (2015). *Animal Identification and Microchipping Position Statement*. [page Internet]. Disponible au : www.aahanet.org/Library/AnimalIdent.aspx. Dernière consultation le 30 janvier 2016.